



Lacapelle Viescamp

BULLETIN MUNICIPAL N° 30 / JANVIER 2025

**Nous vous donnons rendez-vous
le dimanche 12 janvier 2025
à 11h00, à la salle polyvalente du Bourg !**

2 LACAPELLE-VIESCAMP / INFOS PRATIQUES



RETOUR SUR LES VŒUX CITOYENS 2024

Un moment de rencontre, d'échanges et de convivialité pour vous présenter le bilan de l'année et les perspectives avec la présence de M. Fréchou, Vice-Président à la CABA.



MAIRIE LACAPELLE VIESCAMP

1 Rue de la Forge
15150 LACAPELLE-VIESCAMP
Téléphone 04 71 46 31 71
mairie.lacapelle.viescamp@orange.fr

Horaires d'ouverture au public :
lundi de 14h à 17h
mardi et jeudi de 9h30 à 12h30
Fermeture le mercredi après-midi

<https://www.lacapelle-viescamp.fr/>



Mairie de Lacapelle-Viescamp Site officiel



Association des donneurs de sang bénévoles de Laroquebrou

Charge avait été donnée à notre association d'organiser la journée mondiale du don de sang pour notre département.

Elle a eu lieu le 14 juin 2024. Pour être plus attractifs, hormis les actions habituelles, nous avons organisé différentes animations :

- animation musicale par Manon et ses musiciens qui a connu un grand succès,
- stand des gestes qui sauvent par des sapeurs-pompiers d'Aurillac et de Laroquebrou,
- garderie pour les enfants afin de décharger les parents,
- exposition sur le don de sang prêtée par l'association de St Flour.

Malgré tout cela, la collecte n'a pas reçu l'effet espéré.

Les collectes de 2025 auront lieu les vendredis 3 janvier, 4 avril, 4 juillet et 3 octobre.

Donnons pour que le sang et ses dérivés ne deviennent pas une marchandise.

Guy Courchinoux

Si le **0 800 112 112** vous appelle, décrochez sans crainte...

CE N'EST NI DU DÉMARCHAGE, NI UNE ARNAQUE

Ce numéro s'affiche désormais lorsqu'un opérateur des services d'urgence vous rappelle

ALORS, RÉPONDEZ EN TOUTE CONFIANCE !

Les numéros pour appeler les secours restent inchangés



SAPEURS-POMPIERS



SAPEURS-POMPIERS DU CANTAL



EQUIPE COMMUNICATION

Responsable de la communication : Maryline MONTEILLET
Annelise MICHEL GAGNAIRE

Rédaction Commission communication : Patrice COUDON
Antoine GENCE - Annelise MICHEL-GAGNAIRE - Maryline MONTEILLET
Jean-Paul TROUPEL

Photos : Commission communication

Impression : 325 exemplaires sur papier recyclé - I.2.S. Imprimerie Aurillac



édito

Chères Capellaines, Chers Capellains,

Au niveau national, 2024 aura été une année mouvementée entraînant des incertitudes qui peuvent générer du doute, de la peur et parfois de la colère.

Pour autant, nous nous devons de continuer à avancer tout en redoublant de vigilance sur le taux de nos dépenses. C'est ce que l'équipe municipale s'attache à faire pour maintenir un confort de fonctionnement et inscrire notre commune rurale dans une dynamique d'avenir.

Voici une nouvelle édition du bulletin communal dans lequel vous découvrirez une rétrospective des actions que nous avons menées au cours de l'année écoulée.

L'année 2024 a été marquée par des investissements significatifs qui témoignent de notre volonté de construire une commune plus moderne, plus inclusive et plus respectueuse de son environnement. Ce mandat se distingue par des réalisations qui touchent à la fois notre cadre de vie, notre patrimoine, et notre transition écologique, avec l'objectif d'offrir à chaque habitant et visiteur un cadre de vie agréable et adapté à nos ambitions de demain.

Tout d'abord, plusieurs projets majeurs ont vu le jour dans nos bâtiments publics. La rénovation des vestiaires et la construction de la salle des associations sont des aménagements pensés pour répondre aux besoins actuels de nos usagers, pour être accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux familles, offrant ainsi un service supplémentaire et renforçant notre capacité à répondre à la demande liée au tourisme vert. Ces espaces, conçus pour être modernes et fonctionnels, deviendront des lieux de rencontre essentiels pour nos associations, véritables moteurs de la vie locale.

Un autre projet emblématique de cette année est l'installation de deux centrales photovoltaïques sur les toitures de nos bâtiments publics. Ces installations s'inscrivent pleinement dans notre démarche de transition écologique. L'une des centrales devrait permettre d'absorber une partie de nos dépenses énergétiques, tandis que l'autre générera des revenus pour la commune. Ces choix ne sont pas seulement écologiques, mais aussi économiques, contribuant à réduire notre empreinte carbone tout en diversifiant nos sources de financement.

En parallèle, nous avons réaffirmé notre engagement à entretenir et valoriser notre patrimoine. L'entretien de notre voirie, avec la réfection de plusieurs tronçons, participe à améliorer la qualité de circulation et la sécurité de tous. De plus, l'aménagement de notre camping et la rénovation progressive du camping du Puech des Ouilhes visent à renforcer notre attractivité touristique. Ces projets s'inscrivent dans une démarche cohérente, alliant modernisation et préservation de notre identité locale rurale.

C'est également dans cette même optique que nous avons renforcé l'approvisionnement en circuits courts pour la restauration scolaire, soutenant ainsi l'agriculture locale et offrant des produits de qualité à nos jeunes.

Cette dynamique a été possible grâce au soutien financier de la Région, de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) et du Département. Ce dernier a également été un acteur clé de la sécurisation routière, avec le renouvellement des panneaux de signalisation et son intervention rapide en cas de tempête ou verglas. Quant à la CABA, elle poursuit les investissements pour l'aménagement du sentier du tour du lac, le traitement des ordures ménagères et son intervention récurrente sur la canalisation d'eau potable qui dessert Puechbroussou, Le Puech des Ouilhes et Saint Gérons.

La préservation de notre cadre de vie ne se limite pas qu'aux actions des collectivités publiques. Je tiens à saluer les nombreuses initiatives associatives qui contribuent à la vitalité de nos bourgs et à l'animation de notre commune. De plus, des initiatives individuelles comme le « repas des voisins » à Calvanhac et Martal, ou encore la plantation d'un sapin sur le Couderc de Martal, témoignent de l'esprit de solidarité et d'entraide qui anime nos territoires. Ces actions sont le reflet d'un engagement citoyen qui fait de notre commune un lieu vivant, convivial et solidaire. Je vous encourage donc à poursuivre vos initiatives, car chaque geste, chaque action responsable, fait grandir notre commune, nos bourgs et notre démocratie.

Il est également important de remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour le bon fonctionnement de la commune. Nos agents municipaux, Aude, Delphine, Murielle et Sandra, sont toujours présents pour offrir des services de qualité et répondre à vos besoins. Je tiens aussi à saluer les membres du Conseil Municipal – Annelise, Jean-Paul, Patrice, Alain, Antoine, Aurore, Caroline, Jacqueline, Jérémy, Patrick et Simone – pour leur implication constante dans la gestion de notre commune. Leur travail collectif permet de contenir les dépenses, de suivre les projets engagés et de maintenir un cadre de vie agréable et respectueux pour tous.

Je vous donne rendez-vous le dimanche 12 janvier, à 11h00, à la salle polyvalente, pour la présentation des vœux. Ce moment convivial sera l'occasion de revenir sur les réalisations de l'année écoulée et de découvrir la collection de photos de M. Bonnet, mettant en lumière la construction du barrage, patrimoine emblématique de notre commune. Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2025, pleine de projets, d'échanges et de réussites collectives.

Bonne année à tous !

Maryline MONTEILLET
Maire de Lacapelle-Viescamp

UN NOUVEAU LIEU DE CONVIVIALITÉ À LACAPELLE-VIESCAMP

Les vestiaires du terrain de foot font peau neuve. En effet, la mairie a investi en 2024 dans l'extension des vestiaires, la mise aux normes en accessibilité et la construction d'une salle multi-activités de 50 m² ouverte sur un environnement végétalisé dédiée aux associations communales.

Cette base multi-accueil deviendra, en 2025, un nouveau lieu d'accueil polyvalent qui servira à accueillir les touristes, l'été, les sportifs durant la saison sportive et les associations. Ces aménagements permettront de répondre aux besoins de la pratique sportive qui voit se développer des équipes féminines et mixtes. L'USCL pourra désormais proposer un accueil féminin de qualité avec l'accès au vestiaire et aux sanitaires. Ce sera un lieu dédié à la pratique sportive, à la convivialité associative et à l'accueil touristique.

D'un montant HT de 334 208.92 euros, cette opération bénéficie, à l'heure où nous publions ces lignes de subventions de :

- 50 000 euros de la part de la Région
- 40 000 euros de la CABA via le Fonds de soutien
- 38 339 euros de DETR
- 33 900 euros de la part du Conseil Départemental via le Fonds Cantal Innovation
- 16 233 euros de DSIL
- 7 000 euros du District de football
- 7 000 euros de la Ligue de football



La transition énergétique : deux centrales photovoltaïques installées



Dans le cadre des actions programmées relatives à la transition écologique et de Village d'Avenir, deux toitures des bâtiments publics ont accueilli à l'automne une installation de panneaux photovoltaïques.

Une centrale de 36 kWc a été installée en autoconsommation collective sur la toiture de la salle polyvalente. L'électricité produite permettra de couvrir les besoins de l'ensemble des bâtiments communaux en énergie électrique.

Une seconde centrale a été installée sur la toiture rénovée des vestiaires et sur la toiture de la salle des associations nouvellement construite. D'une puissance de 36 kWc également, la production sera intégralement revendue.

Le chantier est porté intégralement par la commune. Le coût s'élève à 95 833 euros HT. Il est financé à 100 % par la Mairie.

Divers travaux engagés sur la commune

Un programme de voirie :

troisième tranche avec la réfection de la VC du Pont, VC de Laguinie et une partie de la VC du Puech des Ouilhes.



Laguinie



Le pont



- Des aménagements d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

- La réfection du mur de la zone barbecue à proximité de la salle polyvalente.



- Pose en agglomération d'un miroir routier réglementaire pour sécuriser la sortie du lotissement de Peyragude.

6 LACAPELLE-VIESCAMP / TRAVAUX



- L'ensemencement devant la salle Polyvalente pour faire suite à la tranchée de branchement de la centrale photovoltaïque.



- Poursuite des travaux de rénovation du camping du Puech des Ouilhes.
- Mise aux normes de l'installation électrique de l'église.

- Remplacement du banc du délaissé du marais du Cassan.



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DE LA VOIRIE



Les marchés à bons de commande « Entretien des espaces verts » et « Entretien de la voirie & viabilité hivernale » ont été renouvelés en mars 2024.

Quelques modifications ont été apportées par rapport aux marchés antérieurs : actualisation de certaines mesures, ajout de quelques lieux à entretenir dans le cadre du marché (espace vert des Fontanelles, terrain à bâtir du lotissement Peyragude, etc.). Les modalités d'entretien du cimetière ont également été modifiées puisqu'il n'est plus possible d'y mettre du désherbant.

Les derniers marchés avaient été conclus pour une période d'un an, reconductible une fois, soit deux ans au total. Afin d'éviter que les marchés arrivent à échéance au même moment que les élections municipales (printemps 2026), il a été décidé de partir sur une durée de 2 ans, reconductible une année, soit trois ans au total.

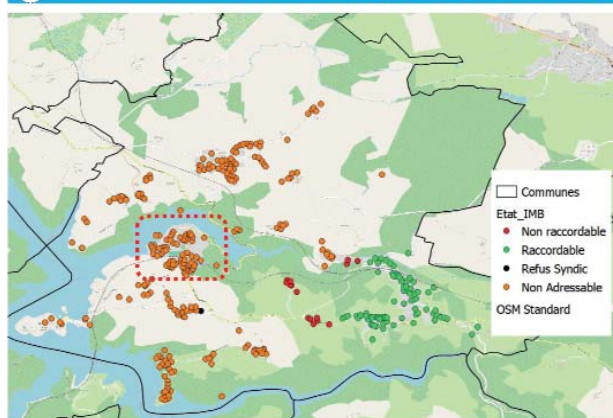
A l'issue de la phase de consultation, les offres reçues ont été analysées par la Commission Travaux puis soumises à délibération en Conseil Municipal :

- « Entretien des espaces verts » marché attribué à la société IDVERDE.
- « Entretien de la voirie & Viabilité hivernale » marché attribué à l'entreprise MJM Services Paysages.

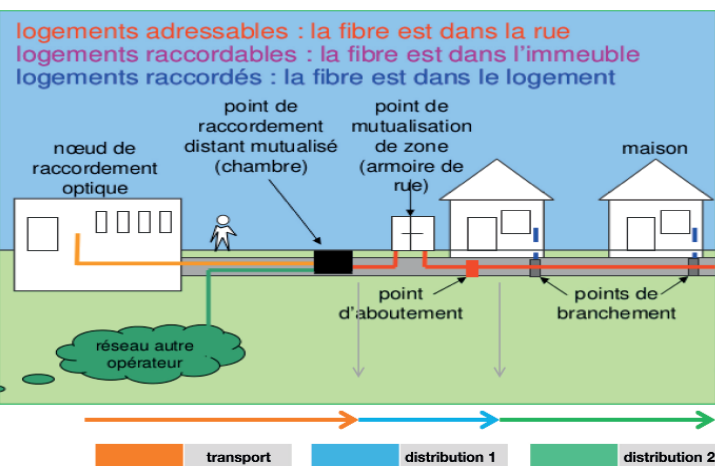
DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Depuis de longs mois, des prémisses (présence de véhicules de sous-traitants SOGETREL, piquetage en bord de route matérialisant l'emplacement de futurs poteaux, etc.), laissent à penser que la fibre est sur le point d'arriver... mais peu d'habitants peuvent réellement en bénéficier à ce jour. Les échanges avec la direction d'ORANGE et la CABA ont confirmé cette situation : la moyenne d'éligibilité à la fibre n'est que de 22 % sur notre commune, alors qu'elle est de 88 % sur le territoire de la CABA. A la suite d'une réunion avec les élus le 18 octobre 2024, un plan de rattrapage a été initié cet automne par Orange. Trois armoires sont installées sur la commune : Maisonnette de Vabret, Croix de Valso, Puechbroussou. Elles se ramifient en 4 points d'aboutement. Seul le point d'aboutement de Jallès/Martal, couvrant 65 logements, est opérationnel. En novembre et décembre, les trois autres points d'aboutement ont été posés. D'ici février, 70 logements situés au Bourg, à Peyragude, au Roucan, et au Rieu seront raccordables et éligibles à l'offre fibre. Ces logements seront alors démarchés par des opérateurs. Pour connaître l'éligibilité de votre logement, vous pouvez vous connecter au site web : reseaux.orange.fr.

Etat du déploiement de la fibre sur Lacapelle-Viescamp – OI Orange



le déploiement de la fibre, en quoi ça consiste ?



distribution 3
 ↑ Le technicien du Fournisseur d'Accès Internet va faire le raccordement jusqu'à l'intérieur du domicile

Au premier trimestre 2025, le nouveau partenaire d'ORANGE, CONSTRUCTEL, reprendra les études et piquetage au niveau de Verniols, Les Coustilles, Les Fontanelles, La Vielle et La Frescaldie.

Une nouvelle réunion pour faire un point sur l'état d'avancement est prévue en mars.

Sentier du tour du lac porté par la CABA



LABEL ENVIRONNEMENT DÉCERNÉ À EUROVIA DALA

REPRISE DU CHEMINEMENT SUR PILOTIS DE LA PLAGE DU PUECH DES OUILHES - Printemps 2024



L'ÉCOLE



Année scolaire 2024-2025

L'école accueille 43 élèves de la TPS au CM2. Marie Maury est en charge des maternelles et Alexandra Janer des CE2-CM1. Marie Gualandi a rejoint l'équipe enseignante au mois de septembre avec la classe de CP-CM2. En tant que maître formateur, elle est déchargée de classe les mardis et mercredis ; Emma Brandely enseigne dans sa classe ces jours-là. En tant que décharge de direction, Laura Cheymol intervient également sur l'école.

L'équipe éducative, financièrement aidée par une APE active, programme régulièrement des projets porteurs pour la cohésion d'école, l'ouverture à la culture et le bien-être des élèves : les plus « grands » ont ainsi pu rencontrer d'anciens champions de judo à Aurillac.

D'autres projets sont en cours : les élèves du CP au CM2 partiront 3 jours en classe découverte « hiver » à Saint Urcize au mois de janvier.

Sur les thèmes « à table » et « jardins enchantés », les maternelles participeront à « maternelle au cinéma » puis à une journée au « jardin délirant » à Bassignac.

Par ailleurs, un projet de médiation animale est en cours d'élaboration pour les années à venir.

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont gérés par la mairie. Ils ont lieu les mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 16h30. Ils permettent aux enfants de découvrir différentes activités sportives, créatives et culturelles. Ainsi, au cours de l'année scolaire précédente, ils ont pu découvrir la danse, le rugby, le jardinage, la lecture des cartes d'orientation, le braille...





Pour l'année scolaire 2024-2025, les enfants pratiquent la danse avec Norine Leclerc, le judo avec Jordan Luis, le vélo avec Maxime (animateur centre social) et le golf avec Benjamin Grimal. Sandra Lajarrige anime tous les jeudis un atelier de pâtisserie.



10 LACAPELLE-VIESCAMP / ENFANCE

Murielle Cueille et Aude Marcombe proposent des activités créatives sur le thème « À la manière de... ». Différents artistes ont déjà été présentés aux enfants : Van Gogh, Aiiroh, Andy Warhol et Arcimboldo. Des ateliers numériques et de jardinages seront également planifiés. Toutes ces activités sont gratuites et favorisent l'épanouissement des enfants après le temps scolaire.



Restauration scolaire

Projet Alimentaire Territorial - Conso Cantal : une alimentation de qualité dans les assiettes



Depuis 2021, la commune de Lacapelle-Viescamp s'est inscrite dans la démarche du Projet Alimentaire Territorial et sur la plate-forme Conso Cantal.

Cette initiative vise à promouvoir une alimentation saine et durable pour les élèves de l'école mangeant au restaurant scolaire.

Sandra, la cuisinière, prend soin d'introduire des fruits et légumes de saisons, des fromages emblématiques, des viandes issues des élevages locaux.

Découvrez, en images, le récit de cette belle aventure collective entre cuisiniers, élus, producteurs et formateurs dans un reportage vidéo.



<https://www.caba.fr/projet-alimentaire-territoire/>

Dans le cadre de cette démarche, deux actions fortes ont été portées par Conso Cantal, à savoir préparer un menu 100 % produits locaux en juin 2024 et octobre 2024. En 2024, nous avons obtenu la labellisation niveau 2.

La commune contribue par cet engagement à soutenir l'économie locale.



Remise du prix Conso Cantal pour l'année 2024



L'APE

De nombreuses animations sont organisées en faveur des enfants de l'école.



Animations programmées pour 2025

- 08/02/2025 : Quine
- 12/04/2025 : Chasse aux œufs
- 27/04/2025 : Randonnée
- 18/05/2025 : Vide grenier
- 28/06/2025 : Kermesse



CCAS

Activités en 2024 :

Les différents ateliers pour les séniors ont repris :

- L'atelier Conviviali'thés (anciennement Printemps 2002) se réunit tous les lundis après-midi, au Bourg, autour des activités peinture, jeux de société, jeux de cartes, etc.
- L'atelier numérique se tient chaque mardi, à la Mairie, de 14h00 à 15h30, sous la houlette de Antoine Roux du centre socioculturel A la Croisée Des Autres (ACDA).
- L'atelier « Gym douce », animé par Rémi Fressinier du centre socioculturel ACDA, permet chaque vendredi, de 10h30 à 11h30 à la salle polyvalente, de se retrouver pour partager un moment à la fois utile et agréable !
- En septembre et octobre, Léa, du centre socioculturel ACDA, a fait répéter deux chorégraphies auvergnates durant quatre séances : elles ont été présentées le 18 octobre à la salle des fêtes d'Ayrens, avec les enfants de l'école et les pensionnaires de la maison de retraite d'Ytrac. Animé par l'orchestre Amis-Trad, ce moment de convivialité intergénérationnel a réjoui tous les participants. Un goûter fut servi à la fin de la représentation.



Atelier numérique

Anniversaire des séniors

Cette année, les anniversaires des séniors de 70, 80 et 90 ans ont été plus nombreux : effectivement, 24 personnes ont reçu à cette occasion une boîte de macarons de chez RIOL, ainsi qu'une carte décorée par les enfants de l'école pendant les TAP.

Repas des Aînés



En cette fin d'année, nos aînés de 70 ans et plus ont pu choisir entre le repas au restaurant « Le Pradel » le dimanche 15 décembre, animé par l'accordéoniste M. Salacroup, ou bien le traditionnel colis de Noël, ainsi qu'une carte de vœux illustrée par les enfants de l'école. Un colis d'hygiène a été offert pour les résidents en EHPAD.



M. Damase



Mme Delpuech



M. Ladoux



M. Trin



M. Troupel



M. Volpilhac



M. Clément



Simone



Jacqueline

CANTALOUS PAIN'S De la jeunesse à Lacapelle-Viescamp



L'association « Cantalous Pain's » est une association qui a été créée cette année par les adolescents volontaires de la commune. Nous sommes un groupe de jeunes motivés et dynamiques, désireux d'apporter de la jeunesse dans notre commune. Nous sommes des jeunes âgés de 11 ans ou plus, réunis autour d'une idée commune : utiliser notre énergie, notre créativité et nos talents pour contribuer au dynamisme de notre commune. L'objectif principal de notre association est de se réunir entre jeunes, d'accomplir des projets pour pouvoir partir en vacances.



Le bureau est composé de : Léo SOUBRIER (président), Inès BOUSQUET (vice-président), Christophe KAREH (trésorier), Tom ASFAUX (trésorier), Jacqueline BOULANGÉ (vice-trésorière), Justine GENGE (secrétaire) et Simone SALAT (vice-secrétaire).
Le bureau est aussi soutenu par des membres actifs : Laïs CANITROT, Alexandre KAREH, Loan DHOYE, Lucille GAGNAIRE, Raphaël GENGE, Nélia MARTOS, Léa MONTIL, Sarah TOURETTE et Marie TOURETTE.



Comité d'animation Les Bancal'ières Le festival du Rétro : une première très réussie



**LACAPELLE-VIESCAMP (15)
14 et 15 JUIN 2025**



EXPOSITION - BOURSE - COLLECTION
Véhicules anciens Mécanique Multi collections

BROC' VINTAGE

**Informations / Réservations emplacements :
06 76 28 67 86**



ACDA - A la Croisée Des Autres

Comme vous le savez sûrement, toutes les actions du centre socioculturel sur les 5 communes sont accessibles aux capellains et quelques-unes se déroulent sur votre commune. Veuillez trouver ci-dessous une petite rétrospective 2024.

- Un atelier hebdomadaire « Bien-être physique » seniors se déroule le vendredi de 10h30 à 11h30 à la salle polyvalente, encadré par Rémi.



- Sur le « volet engagement/citoyenneté/prévention du secteur ados », un groupe de jeunes de Lacapelle a pu partir en séjour au Cap d'Agde en juillet grâce aux bénéfices de leur vente de pains sur les marchés de pays de l'été encadré par nos animateurs professionnels dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs.



- Des interventions sur les TAP CM1-2 : un cycle « Savoir rouler à vélo » a eu lieu de septembre à novembre 2024, encadré par Maxime, référent jeunesse, pour apprendre aux futurs ados à apprivoiser le vélo, se déplacer dans l'espace public, appréhender les bases de la sécurité routière, les bonnes pratiques, et les sensibiliser aux mobilités douces et durables.



- La présence d'un conseiller numérique pour tous, pour un accompagnement dans vos pratiques numériques, vos accès aux droits... le mardi de 14h à 15h30 à la salle de la mairie.
- Les ateliers conviviali'thés le lundi de 14h à 17h.



Notre conseil d'administration est composé d'habitants des 5 communes. Odette VOLPILHAC et Odile LAFON, habitantes de Lacapelle-Viescamp sont vos représentantes. Elles se font un plaisir d'être le relais sur votre commune de vos besoins, idées, envies, questions et peuvent vous renseigner.

L'équipe professionnelle du centre socioculturel dirigée par Marilyn BERGAUD vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30.

CENTRE SOCIOCULTUREL "A LA CROISÉE DES AUTRES"
 3 rue Pierre de Coubertin
 15130 Ytrac - Tél. 04 71 46 83 00
 Site internet : centresocioculturelytrac.fr
 Facebook / adresse mail : accueil@csalacroiseedesautres.fr



Le Relais Petite Enfance du Territoire Ouest-Agglô Les P'tits Lou

Implanté depuis 18 ans maintenant sur l'Ouest Agglo, notre association a pour but de promouvoir et développer la petite enfance sur vos communes. Gestionnaire du **Relais Petite Enfance**, nous proposons un **service gratuit d'accueil**, d'information et d'accompagnement pour les familles et les professionnel(le)s de la petite enfance. Le RPE est un service soutenu par la CAF, la MSA et les 5 communes, du territoire Ouest-Agglô.

Parents/futurs parents, le Rpe est là pour répondre à vos questions autour de la garde des enfants. Guichet Unique d'Information sur les 5 communes vous pouvez vous renseigner sur les différents modes d'accueil de proximité. Nous vous informons et vous accompagnons dans les démarches à effectuer, vous orientons vers les professionnels et les organismes compétents en cas de besoin.

Professionnels de la petite enfance et en particulier les assistantes maternelles agréées et les gardes à domicile, le Rpe est également votre service référent. Lieu ressource dédié à l'accompagnement dans l'exercice de votre métier, dans les relations avec les parents, dans la professionnalisation, nous vous proposons chaque année des soirées d'information petite enfance, des sessions d'accès à la formation continue et pouvons être un soutien dans vos projets. En 2023/2024, sur le territoire Ouest-Agglô, 21 assistantes maternelles se sont engagées dans différentes formations, des professionnelles investies et motivées pour développer leurs connaissances et leurs compétences !

Sur notre territoire, nous avons la chance de retrouver la troupe des « AssMam » ! Des Assistantes Maternelles bénévoles du territoire qui se sont, cette année encore, engagées pour le projet « spectacle » ! De l'histoire aux costumes en passant par les décors, pour leur 7^e création, « Nounou fait le tour du monde » a fait salle comble pour deux représentations à la salle d'expo de la mairie d'Yrac en novembre dernier ! Durant l'année, elles se réunissent à plusieurs reprises, en soirée, pour travailler à l'élaboration d'un spectacle pour les jeunes enfants



du territoire avec la volonté de mettre en valeur leur métier et du plaisir partagé pour un moment convivial entre les familles et les professionnelles !

Pour tous les enfants de 0 à 6 ans, le Rpe est un **lieu d'animation gratuit**. 4 matinées par semaine, les animatrices, éducatrice de jeunes enfants et auxiliaire de puériculture, accueillent les jeunes enfants accompagnés d'un adulte sur des espaces de jeux, de découvertes et des ateliers d'éveil (motricité, livres et histoires, sensoriel, créatif, etc). Nous proposons également des sorties : balade en forêt, au bord du lac du Puech des Ouilhes, à la ferme pédagogique, au musée et des spectacles petite enfance. L'occasion pour les tout-petits de faire de nouvelles expériences, d'aller à la rencontre des autres, de se familiariser avec le collectif et pour les adultes de créer du lien et de partager des moments conviviaux. Le programme des animations est disponible sur simple demande et sur les pages Facebook et Instagram du Relais.

Association « Les P'tits Lou »

Présidente : Simone FAURE

Pour tous renseignements,
contacter Audrey SEYROLLE au 06 73 54 59 40
rpelesptitslou@gmail.com



L'heure de la reprise a sonné pour L'USCL et l'école de foot



Tous les joueurs des différentes catégories ont rechaussé à nouveau les crampons pour entamer cette nouvelle saison 2024/2025

L'USCL et son école de foot comptent à ce jour 181 licenciés (joueurs, dirigeants et un jeune arbitre Kilian Lefort).

C'est une grande satisfaction d'accueillir autant de footballeuses et footballeurs dans toutes les catégories de U6 à U18, séniors et de nombreux Capellains sont parmi nos licenciés.

Les entraînements se déroulent les mercredis, vendredis. Les matchs ont lieu les samedis et dimanches.

De nombreux parents et supporters sont au bord du terrain pour soutenir nos petits rouges et bleus, ainsi que nos seniors.



L'USCL évolue avec trois équipes :

- **Équipe 1** en Départemental D3 encadrée par Julien Delfau et Romain Brunhes.
- **Équipe 2** en Départemental D4 encadrée par Jean-Pierre Delfau et Jean-François Lugol.
- **Équipe vétérans** encadrée par Manu Lajarrige et Rodolphe Capelle.

L'USCL possède une excellente école de foot, avec des inscrits dans les catégories U6 à U18 : des jeunes motivés et passionnés de football.

Nous remercions nos entraîneurs, ainsi que tous nos éducateurs de l'école de foot :

- Simon Lamotte (U6-U7)
- Christophe Anton (U8-U9)
- Rodolphe Capelle et Marc Ancel (U10-U11)
- Julien Delfau, Laurent Goubert, Stéphane Laporte, Stéphane Courbeyrette (U12-U13)
- Emmanuel Printinhac, Lionel Gard (U14-U15)
- Jean-Pierre Delfau (U16-U17-U18),

ainsi que nos dirigeants et bénévoles qui nous accompagnent tout au long de l'année et qui donnent de leur temps afin de permettre à nos petits et grands joueurs de se perfectionner et de s'épanouir dans leur passion.

Un quine a été organisé le 18 novembre 2023. Celui-ci s'est déroulé dans la convivialité et avec succès.

Animations en 2025 :

- **Le samedi 25 janvier** : concours de belote à Lacapelle-Viescamp
- **Le samedi** : bal à Saint Paul des Landes

Nous remercions les municipalités de Lacapelle-Viescamp, Saint Paul des Landes et Laroquebrou pour leur investissement, leur aide financière et la mise à disposition des équipements pour notre association sportive.

En espérant vivre tous ensemble de riches émotions au cours de cette saison, toute l'équipe de l'USCL et de l'école de foot vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Manu Lajarrige - Julien Delfau et Rodolphe Capelle

Cantales Nautic Club

Nous vous joignons, en cette fin d'année, une photo du lac à un niveau bas qui est le même tous les ans à cette période, côte 500 pour les initiés.

Notre saison a été belle avec quelques bateaux supplémentaires. Le ponton est toujours complet, apprécié des touristes et des autochtones. N'hésitez pas à venir à notre rencontre à notre local au Puech des Ouilhes.

Bonnes fêtes : le lac aura 80 ans en cette année 2025.



Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA)

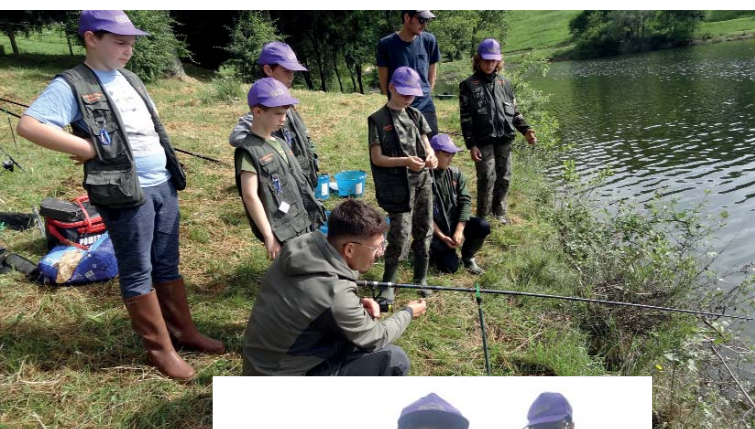
L'AAPPMA de Laroquebrou contribue depuis plusieurs années au maintien des nombreux sites de pêche disponibles dans son périmètre d'intervention. Elle est présente aussi bien lors des interventions sur le lac de Saint-Etienne Cantalès que dans les ruisseaux et la rivière Cère en aval du lac.

Cette année, elle a fortement contribué au bon déroulement des ateliers pêche nature (APN). Ces ateliers permettent aux plus jeunes encadrés par des guides professionnels et des bénévoles d'apprendre tout au long d'une année les techniques de pêche pratiquées dans le département. Des ateliers estivaux ont été mis en place à destination des plus grands, touristes et locaux. Ces deux types d'ateliers ont connu un franc succès et permettent à tous de pratiquer durablement la pêche dans notre région.



Outre les techniques de pêche, ils amènent les nouveaux pêcheurs débutants à une pratique de ce loisir de façon responsable vis-à-vis de la nature, des autres usagers, du milieu aquatique et d'eux-mêmes.

Ces ateliers rencontrent une très bonne participation et nous recevons souvent de forts remerciements des pratiquants. Nous espérons la même réussite pour l'année prochaine.



Comme chaque année, des lâchers de truites farios dans la Cère à Laroquebrou ont été réalisés pour l'ouverture de la pêche (150 kg), à l'occasion de la fête de la pêche (150 kg) et au 14 juillet (50 kg). Quelques truites arc-en-ciel (20 kg) ont aussi été lâchées dans l'étang de Omps à l'ouverture de la pêche et au 14 juillet.

L'opération annuelle du nettoyage du lac de Saint-Etienne Cantalès s'est déroulée le 13 avril avec la participation de EDF, la CABA et la commune de Lacapelle-Viescamp.



La fête de la pêche, grand rendez-vous habituel des pêcheurs et non pratiquants, a rencontré un vif succès de par le nombre important de visiteurs et de participants aux animations. Ainsi, vingt-quatre exposants de matériels de pêche étaient présents à la brocante dédiée au matériel de pêche. L'animation de pêche pour les enfants malgré un fort débit de la Cère, a obtenu un franc succès. Ces derniers ont pu capturer leur truite et la ramener chez eux. De nombreux pêcheurs ont participé au concours de pêche.

Pour conclure, l'AAPPMA de Laroquebrou remercie les dépositaires de cartes de pêche qui contribuent ainsi à faciliter l'octroi d'un permis de pêche.

Elle remercie les communes et les deux intercommunalités présentes dans le secteur d'intervention de l'association qui nous soutiennent dans nos actions de promotion de la pêche et de protection du milieu aquatique facteurs du développement touristique local.

Un remerciement tout particulier à EDF qui permet, par une régulation concertée du débit de la Cère d'organiser nos événements festifs ou de nettoyage de la rivière.

Les membres de l'AAPPMA s'associent au président pour vous souhaiter de Bonnes Fêtes de fin d'Année et espèrent vous voir ou revoir lors de ses animations.

*Le Président,
Rachid Chorfi*

Des nouvelles de la CTG !

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Dans ce cadre, nous vous présentons une action phare : « les forums apéro » et un projet « ROUAGES - Rouler dans l'Ouest AGglo Ensemble et Solidaire ».

Les forums apéros :

Afin de réfléchir ensemble, entre parents, élus, enseignants, agents du périscolaire, associations, 2 forums apéro ont été organisés en mai et en octobre 2024. Ces temps ont permis aux différents acteurs de réfléchir ensemble sur l'alimentation, l'école au dehors, les rythmes de l'enfant et les rythmes scolaires. La conférence de Mme Delvolvé (neuroscientifique, spécialiste des rythmes de l'enfant) a été très éclairante sur les conditions à mettre en place pour la réussite scolaire de tous.



ROUAGES : le transport solidaire pour tous !

Depuis 2 ans, les élus, les 5 CCAS du Territoire Ouest-Agglo, le Centre socio-culturel A la Croisée Des Autres et des habitants réfléchissent à la mise en place d'un projet répondant aux besoins de mobilité des personnes du territoire « empêchées » de mobilité. De ce travail collaboratif est né le dispositif ROUAGES. Des bénévoles viennent chercher des demandeurs, chez eux et les emmènent où ils ont besoin (courses, RDV médicaux, loisirs, amis et famille...). Ayant bénéficié d'un financement TIMS et porté par l'AFAPCA, ce service aux habitants est aujourd'hui opérationnel ! N'hésitez pas à réserver des trajets ou à devenir bénévoles. Vous trouverez toutes les informations dans le flyer ci-contre.

Du nouveau du côté de Rouages !



Depuis le 2 décembre, le dispositif est testé sur quelques trajets avec des bénévoles et bénéficiaires ayant déjà annoncé leur volonté de réserver.

Le dispositif sera lancé auprès de tout le monde début janvier, avec des réservations par téléphone, par mail ou en physique. Les paiements s'effectueront alors en chèque ou en physique, M. David REVEL, chargé de mission mobilité se déplacera directement chez les bénéficiaires pour les récolter.

Une réunion de lancement sera organisée à cette occasion.

Courant février, le site internet sera opérationnel et les réservations et paiements pourront alors se faire directement sur Internet.

Le nombre de bénévoles et de bénéficiaires continue à augmenter : 50 bénéficiaires (17 ont pour l'instant répondu à la pré-inscription) et 18 bénévoles confirmés (ayant eu l'entretien de pré-inscription) !



David REVEL
CHARGÉ DE MISSION MOBILITÉ

16 Place de la Paix - Aurillac
04 71 43 07 20 - 07 50 56 15 62
defi-mouv@afapca.fr
www.afapca.fr

Pôle des
Mobilités
Durables

ROUAGES
Rouler dans l'OUest AGglo Ensemble et Solidaires

LE TRANSPORT SOLIDAIRE POUR TOUS
Créé par les habitants, pour les habitants

Des bénévoles qui viennent vous chercher et vous ramènent, pour vous aider dans chacun de vos déplacements

POUR QUI ?

Personnes majeures

Habitants de :

- Ytrac
- Sansac de Marmiesse
- Saint Paul des Landes
- Lacapelle-Viescamp
- Ayrens

Adhérents à l'association (1€ /an)

POUR FAIRE QUOI ?

- Aller faire vos courses
- Aller à un rendez vous médical
- Aller à l'hôpital
- Voir vos amis, votre famille
- Pour vos loisirs

POUR ALLER OU ?
(tarifs aller simple)

3 € - 0 à 25 km Aurillac, Vezac...	6 € - 26 à 50 km Mauris, Montsalvy...
9 € - 51 à 70 km Murat, Mauriac...	12 € - 71 à 100 km St Flour, Rodez...

45 € - Clermont-Ferrand ou Limoges
Tarif identique aller simple ou aller retour

COMMENT RESERVER UN TRAJET ?

- Téléphone :** 07 50 56 15 62 ou 04 71 43 07 20
Mail : defi-mouv@afapca.fr
- Indiquez votre destination, le besoin d'accompagnement (aide pour faire les courses, les ranger éventuellement...), la date et l'heure, si vous avez des animaux...
- Vous choisissez votre moyen de paiement : Carte bancaire, liquide, chèque, cagnotte...
- Vous recevez un message ou nous vous appelons pour vous annoncer que votre trajet est bien pris en compte par un bénévole

Du nouveau à la gare de Lacapelle-Viescamp

Des solutions de mobilités douces se multiplient sur notre commune.

La SNCF, avec le soutien de la région, a installé à la gare de Lacapelle-Viescamp un garage vélo sécurisé permettant de combiner vélo (ou voiture) + train + bus pour se rendre sur son lieu de travail à Aurillac.



Garage à vélos

Horaires de départ en gare de Lacapelle-Viescamp en direction d'AURILLAC : 6h57 et 9h31



Espaces Naturels Sensibles

Le contrat Espace Naturel Sensible

Dans la continuité du contrat ENS signé le 23 février 2009, et afin de poursuivre la préservation et la gestion des Zones humides du bassin de Saint-Paul-des-Landes, un nouveau schéma directeur de gestion comprenant notamment un programme d'actions définissant les modalités de préservation et de gestion du site pour la période 2020-2024 a été élaboré.

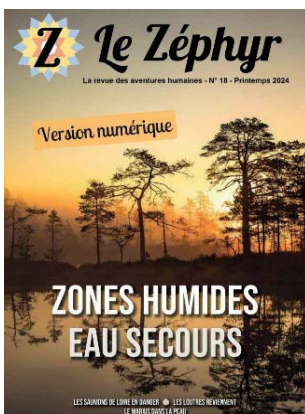
Le contrat fait l'objet d'une évaluation annuelle après présentation par le porteur de projet d'un bilan technique et financier, et d'une évaluation globale au terme des 5 années de validité, permettant de proposer de nouvelles modalités de gestion et de valorisation du site ainsi que les conditions de renouvellement du contrat ENS.

Le contrat arrivant à échéance, le bilan et l'évaluation de la mise en œuvre seront réalisés et présentés début 2025. Le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne assurera l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi et la contribution au bilan et à l'évaluation et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Haute Auvergne réalisera le bilan et l'évaluation de la mise en œuvre. Des demandes de subvention ont été faites auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Les honneurs des médias

Plusieurs livres ou magazines ont parlé de notre territoire :

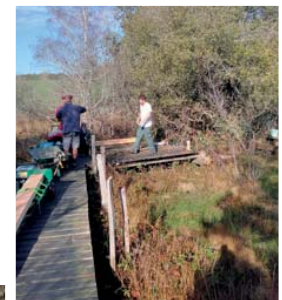
- « Cantal 100 lieux pour les curieux » de Monique Lafarge et Christian Juge : venez y découvrir le Marais du Cassan et de Prentegarde (avril 2024) ;
- Dans le magazine « Passion Rando » Printemps 2024, le Cantal est à l'honneur avec 8 randonnées emblématiques parmi lesquelles le tour du marais du Cassan et de Prentegarde ;



- « Le Zéphyr », média dédié à la protection du vivant, propose dans son n°18 un dossier de 12 pages « Le marais du Cassan et de Prentegarde dans la peau » ;
- « Prentegarde », roman de Françoise Besse paru en 2023, nous conduit aux abords du marais, endroit magique et inquiétant dont l'histoire sert de trame de fond à la fiction.

Entretien des sentiers

Le sentier du Marais du Cassan et de Prentegarde et le sentier d'interprétation accueillent près de 6 500 personnes par an (6490 promeneurs comptabilisés en 2023), soit une moyenne journalière de 18. Inscrits sur le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), ces sentiers sont labellisés Fédération Française de la Randonnée Pédestre.



De nombreux travaux d'entretien ont été réalisés courant 2024 sur les platelages et passerelles qui traversent le marais du Cassan. L'association Accent Jeunes a été chargée de réaliser ces travaux dont une partie au printemps (coût de 5 500 €) et une autre à l'automne (coût de 1 133 €).

L'entretien du balisage sera réalisé par les baliseurs du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre au printemps 2025.



Animations 2024

Le site a été le support de plusieurs animations en 2024 telles que :

- découverte des amphibiens en avril,
- balade découverte faune et flore en juillet et en août,
- récolte des semences prairiales en juillet,
- fête du marais en septembre.



Une fête du marais dans une « zone humide »

Le dimanche 22 septembre 2024, une nouvelle édition de la fête du Marais a eu lieu. Le Racing Club des Landes est fortement remercié pour la mise à disposition de ses infrastructures à Prentegarde pour cet événement.

Malgré une météo capricieuse, il y a eu une bonne participation aux animations proposées et une belle affluence à l'heure de l'apéritif. Soixante-dix personnes ont dégusté le repas préparé par le GAEC la ferme de Vabres.



**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
ALLEZ VISITER NOS SITES INTERNET :**
<https://marais-du-cassan-et-de-prentegarde.fr>
<https://sivu-auze-ouest-cantal.fr>

RUCHER PÉDAGOGIQUE (MIÉCAZE)

N'hésitez pas à vous arrêter au rucher pédagogique sur le site de Miécaze (St Etienne Cantalès), un petit parking est à votre disposition, ou lors d'une promenade car le rucher est sur le chemin de randonnée du tour du Marais du Cassan.

Cette année, les 3 communes qui composent le Sivu Auze Ouest-Cantal ont eu droit à 25kg de miel.

L'équipe municipale a choisi d'en faire profiter les habitants de la commune. La quantité n'étant pas suffisante pour couvrir l'ensemble de la population, cette opération sera renouvelée plusieurs années.



Accueil de manifestations de territoires

Le contrat de progrès Territorial

La communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac et les Communautés de Communes de la Chataigneraie Cantalienne et de Cère et Goul en Carladès se sont engagées pour 5 ans dans un Contrat de Progrès Territorial sur le bassin versant Cère amont.

Ce contrat vise à engager des actions structurantes autour des pratiques et usages raisonnés de l'eau dans le but de faire face aux conséquences du dérèglement climatique en préservant les milieux aquatiques.



Le séminaire des élus

Le 23 novembre 2024, s'est tenu le séminaire des élus de la CABA. Un rendez-vous annuel qui permet à chaque Vice-président de présenter le bilan des actions réalisées en 2024 et d'exposer les perspectives pour 2025.

Ce moment de travail s'est poursuivi autour d'un repas convivial au restaurant « le soleil Thai » situé au Bourg, à Lacapelle-Viescamp.



Séminaire des élus de la CABA

Village d'Avenir

Monsieur Buchaillat, préfet du Cantal, a accueilli, à Lacapelle-Viescamp, les 63 communes lauréates au dispositif « Village d'Avenir ». Ce nouveau dispositif vise à accompagner les communes rurales de - 3 500 habitants - dans la réalisation d'un projet porteur.

Dans le cadre des actions menées en faveur de la transition écologique, la commune de Lacapelle-Viescamp s'est portée candidate pour le projet d'installation de deux centrales photovoltaïques de 36 kWc chacune.



Élus lauréats Village d'Avenir

La CABA au service des habitants

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère des dossiers structurants et des grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur votre commune, en 2024.

EAU

- 407 abonnés
- 37 interventions chez les particuliers (réparations avant compteur, renouvellements de compteurs équipés d'un module radio pour la relève à distance).

ASSAINISSEMENT

- 165 abonnés au réseau collectif
- 214 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif (ANC)
- 0 dossier instruit pour des systèmes d'ANC

Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du contrôle de sa consommation. Infos, conseils : régie de l'eau, 04 71 46 86 38 / SPANC 04 71 46 87 38 / urgence : 04 71 46 48 60.

ENVIRONNEMENT

- 8 Points d'Apport Volontaire (emballages, journaux/magazines, verre)
- 7 participants à l'opération « compostage individuel » (mise à disposition de composteurs en bois, accompagnement dans la démarche)
- Accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) gratuit pour les particuliers

Une question sur le tri ? Consultez le site www.caba.fr ou la réglette du tri réalisée par la CABA. Service Environnement : 04 71 46 86 30.

TRANSPORT

- Desserte par la ligne D (régulière ou en Transport A la Demande), ouverte à tous les usagers munis d'un titre de transport
- Titres de transport disponibles : ticket dépannage en vente à bord du véhicule ; titre SOLO, titre FREQUENCE 10 voyages, pass mensuel ou annuel, à charger sur la carte sans contact et à valider à chaque montée à bord d'un véhicule, même en correspondance
- Tarification solidaire : pour savoir si vous pouvez en bénéficier, rapprochez-vous de votre Mairie
- 4 abonnés annuels au réseau de bus domiciliés sur la commune
- Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique apportée par la CABA (sous conditions) : aucune demande pour la commune de Lacapelle-Viescamp en 2024 (renseignements

auprès du service Transports de la CABA ou sur eservices.caba.fr)

Retrouvez toutes les infos sur le site www.stabus.fr ou en boutique Stabus - 3 avenue Gambetta à Aurillac - 04 71 48 53 00.

URBANISME ET HABITAT

- 51 autorisations d'urbanisme instruites par le service ADS (35 déclarations préalables, 11 permis de construire, 4 certificats d'urbanisme opérationnels, 0 permis d'aménager, 1 permis de démolir)
- La CABA s'est engagée dans une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour la période 2023-2027. Elle mobilise des aides (sous conditions) pour les propriétaires occupants et les bailleurs des 25 communes de son territoire. Au cours de la deuxième année de l'opération, 1 dossier a été financé

Renseignements : SOLIHA Cantal, 04 71 48 32 00
cantal@solihha.fr

- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) sont consultables en ligne sur caba.fr

Depuis le 1^{er} juillet 2022, il est possible de déposer vos demandes d'urbanisme sur <https://public-ads.caba.fr>

Service Urbanisme : 3 place des Carmes, 15000 Aurillac 04 71 45 60 14 - serviceads@caba.fr - accueil du public sur rendez-vous. Documents d'urbanisme consultables sur www.caba.fr.

GRAND EQUIPEMENT

Médiathèque (gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Stade Jean-Alric et stade d'athlétisme Marie-José Pérec, Prisme, Aéroport, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat, Puech des Ouilhes, Gorges de la Jordanne, Plantelière, Station de pleine nature... : retrouvez toute l'actu des grands équipements de la CABA sur le site www.caba.fr.

CONTACT CABA

Siège : 3 place des Carmes - 04 71 46 86 30

Urgence Eau/Assainissement (hors heures de bureau) :
04 71 46 48 60

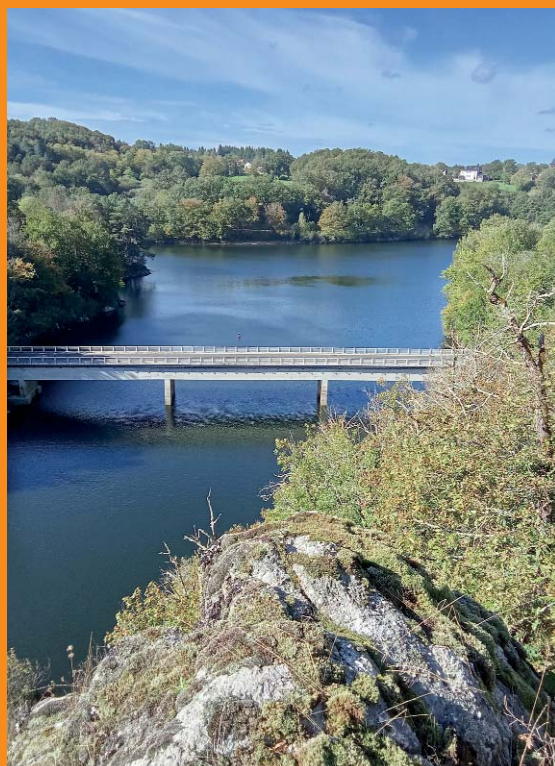
Site Web : www.caba.fr

Page facebook : www.facebook.com/caba.officiel

Label « Art et Histoire »



Jacqueline BOULANGE et Simone SALAT ont participé à trois réunions - initiées par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) - en février, mai et juin 2024, sur le thème « Art et Histoire » : en effet, la CABA souhaite obtenir ce label afin de diffuser et valoriser le patrimoine du territoire communautaire, qu'il soit naturel (paysages), immatériel (gastronomie), ou matériel (architecture). Pour la commune de Lacapelle-Viescamp, ont principalement été listés le château, le marais, le lac et le site du Puech-des-Ouilhes. A l'occasion de ces réunions, des habitants de l'île de Ré et de Saint Flour ont partagé leur expérience. Ce chemin vers le label sera long mais passionnant.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Cela fait plus d'une vingtaine d'années que M. Boulangé s'adonne à sa passion : le téléphone ancien. Une centaine de téléphones occupent les 4 coins de la maison et nous invitent au voyage dans le temps et à travers le monde. Le plus ancien date de la fin du XIX^e siècle et certains ont traversé l'Atlantique pour venir séjourner dans notre village, Lacapelle-Viescamp.

Si vous le croisez, ce sera avec une grande joie qu'il vous initiera à son violon d'Ingres.





La quatrième édition « Marché de producteurs » a eu lieu à la plage du Puech des Ouilhes. Celle-ci a rencontré un franc succès malgré une météo capricieuse.



Les marchés de « plein vent » font partie des circuits courts les plus rependus et les plus visibles. Chaque producteur peut valoriser sa production directement aux consommateurs sans aucun intermédiaire. Chacun y trouve son compte, le producteur a un prix de vente juste et le consommateur a l'assurance de trouver une production locale à moindre coût.

Une offre large et variée a permis aux visiteurs de découvrir des participants passionnés et acteurs de leur filière : viande de porc-bœuf, volailles, fromages, vin, bières. Des artisans

Marché estival 2024

d'art ont enrichi l'offre des visiteurs : couteaux, bijoux, savons... Certains producteurs proposaient de déguster leurs mets sur place : truffade, saucisses, burgers, bourriols... La mairie a investi l'an passé dans du matériel (tables, bancs) pour permettre à chacun de profiter pleinement de la plage, des mange-debout ont été ajoutés cette année.

Ce marché est l'occasion de valoriser la richesse et la diversité de notre territoire en renforçant le lien producteurs-consommateurs, les liens entre les Capellains et les liens multigénérationnels.

L'association des adolescents de la commune « Les Cantalous Pain's » ont répondu présents pour la vente de pains variés, brioches, boissons. Leur aide et leur énergie ont été très efficaces à chaque marché, de la mise en place à la clôture.



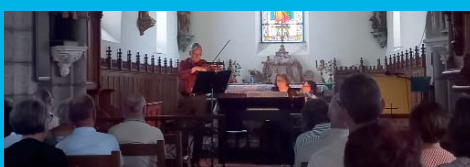
Nous remercions l'ensemble des personnes : producteurs, artisans, ados, équipe municipale, capellains, visiteurs qui ont participé de près ou de loin à la réussite de notre marché.

On se retrouve très vite pour la saison 2025 !

Concert d'été D'intenses émotions musicales cet été à l'église !

Mi-juillet, le « Quatuor DOLCE VITA » et ses amis sont revenus, pour la cinquième fois, nous présenter leur programme estival : BACH, VIVALDI, mais aussi BRUCH et RAMEAU, grâce au soutien de la Mairie et du Conseil Départemental.

Ce concert est disponible sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=mS4PKzURKu0>



Fin août, le duo violon-alto / piano, formé par Roland Cheney et Bernadette Parello-Clanet, nous a conviés à nouveau à la découverte du répertoire de ces deux instruments.



FNACA Comité du pays de Laroquebrou



En 2024, le comité de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) comptait 79 adhérents (dont 23 veuves) et 13 sympathisants.

Le jour de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 20 octobre 2024, le président Ambroise NANGERONI fit observer une minute de silence à la mémoire des 6 adhérents(es) décédés(ées) depuis la dernière AG : Maurice CUEILLE (Lacapelle-Viescamp), Maurice LHER (Montvert), Roger SIMON (Cros de Montvert), Pierre FAU (Lacapelle-Viescamp), Michel LAPORTE (Siran) et Denise ESTIVAL (Lacapelle-Viescamp).

A l'issue de l'AG, un repas-banquet fut servi au « Relais du Teulet » groupant adhérents, sympathisants, et comme invités les maires de Cros de Montvert et Rouffiac. Lors de ce repas, le président remit, au nom de la FNACA nationale, un diplôme d'honneur pour services rendus à Roger SALACROUP de Lacapelle-Viescamp, 2^e Vice-Président du comité.

Le Président, Ambroise NANGERONI

Manifestations 2025

- Samedi 11 janvier 2025 après-midi : CA suivi de la galette des rois
- Mercredi 19 mars : 63^e anniversaire du cessez le feu en Algérie
- Jeudi 8 mai : 80^e anniversaire de la victoire de 1945
- Juin : 81^e anniversaire des combats de Clavières

NUISANCES SUR LA COMMUNE

La Mairie est régulièrement sollicitée pour différents types de nuisances. Trois principales nuisances sont évoquées sur la commune.

• TONTE DE LA PELOUSE

C'est une activité qui est réalisée à toute heure de la journée. Il existe pourtant une réglementation afin de ne pas déranger votre voisinage.

Ces désagréments sonores sont considérés comme des troubles de voisinage lorsqu'ils ont lieu en journée, et de tapage nocturne lorsqu'ils se produisent entre 22h et 7h.

La tonte de la pelouse est soumise aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi, sauf jours fériés : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h.
- Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.

Si vous ne respectez pas ces horaires, vos voisins peuvent vous demander d'arrêter votre activité.

• BRULER DES DECHETS DANS VOTRE JARDIN (déchets verts, meubles, plastiques...)

Cela entraîne des nuisances olfactives et nuit également à l'environnement. Brûler des déchets dégage des substances toxiques qui peuvent être nuisibles pour votre santé et celle de votre entourage. Il faut également tenir compte des troubles du voisinage et des risques d'incendie.

Un point de collecte se situe près de votre commune :

déchetterie des 4 Chemins - Commune de Naucelles.
Tél. 04 71 43 05 76

Horaires : du lundi au samedi 8h-12h15 / 13h30-18h

• LES CHIENS

Deux problématiques remontent à la Mairie :

- **Les chiens errants** : ils peuvent avoir été victimes d'un abandon, avoir fugué ou s'être retrouvés seuls.

Ils peuvent causer quelques désagréments :

La prédation : pour se nourrir, les chiens errants n'hésitent pas à s'en prendre à des animaux domestiques (lapins, chats, autres chiens...) ou aux animaux d'élevage (poules, brebis, etc.).

La sécurité : ils peuvent être à l'origine de morsures ou causer des accidents de la route.

Certaines nuisances (excréments, bagarres entre chiens...) peuvent être attribués aux chiens errants.

- **Nuisances sonores par les aboiements** : nous sommes régulièrement contactés à ce sujet. L'aboiement d'un chien est un mode d'expression ; c'est une manière pour eux d'indiquer leur présence, de se défendre et /ou défendre son territoire, d'exprimer leurs émotions (peur colère solitude...). Les aboiements répétitifs, intensifs et qui durent font partie des nuisances sonores de jour comme de nuit. Il est important de s'adresser aux propriétaires du chien et de trouver des solutions amiables.

LES NOUVEAUTÉS DU PERMIS DE CONDUIRE



- Permis numérique disponible sur mobile à partir de 2024.
- Âge minimal pour l'épreuve pratique fixé à 17 ans.
- Financement du permis moto par le CPF depuis le 12 janvier 2024, sous conditions.
- Amende pour excès de vitesse inférieurs à 5 km/h sans retrait de point.
- Assurance dématérialisée représentée par une vignette verte depuis le 1^{er} avril 2024.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les plateformes numériques ci-après :

- **France identité** : informations sur la dématérialisation du permis sur <https://france-identite.gouv.fr/>
- **LegiPermis** : renseignements sur le stage de récupération de points agréé par la préfecture du Cantal à proximité de Lacapelle-Viescamp sur <https://www.legipermis.com/stages-points/cantal/>
- **France Titres** : services numériques des titres (identité, permis, ...) et inscription à l'examen du permis de conduire sur <https://ants.gouv.fr/>



Cérémonie du 11 novembre 2024

Le lundi 11 novembre, Mme le Maire, en présence des conseillers et habitants, a procédé à la lecture du message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Monsieur Jean-Louis Thieriot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants.

Cette cérémonie a également été l'occasion de rendre hommage à Monsieur Roger Salacroup, fidèle porte drapeau de la commune, qui s'est vu remettre, le 20 octobre dernier, un diplôme d'honneur lors du banquet annuel de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) à Laroquebrou.

État civil



MARIAGES

Sandra PHIALIP et JérémY LABRUNIE
Delphine QUILLET et Jean-Marc GAMEL
Marion PUECHAVY et Benjamin COLIN



NAISSANCES

Loan BOUGES (Le Bruel)
Ezio, Esteban, Bruno TANGUY LEDUC (Laveissière)
Emma, Maritxu FOULQUIÉ CASSAGNE (Allée Sylvopastorale)
Lucien LAVERGNE (Impasse de la châtaigneraie)
Alice, Céline, Laurence ETROIT (Rue de la Forge)

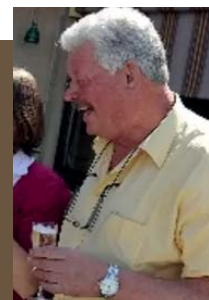


DÉCÈS

Edmond ROQUES (né à Aurillac, domicilié à Lacapelle-Viescamp)
Raymonde TRIN née CLAUSEL (née à Laroquevieille, domiciliée à Lacapelle-Viescamp)
Anne-Marie SEGUIGNE (née à Lacapelle-Viescamp, domiciliée à Ytrac)
Bernard TEULIERE (né à Nespouls, domicilié à Ytrac)
Yolande GOUZOU née LAVAL (née et domiciliée à Paris)
Pierre FAU (né à Lacapelle-Viescamp, domicilié au Rouget)
Colette MOISSINAC (née à Lacapelle-Viescamp, domiciliée à Reilhac)
Georges DELOM (né à Aurillac, domicilié dans les Yvelines)
Raymond ROUSSILHES (né à Lacapelle-Viescamp)
Denise CALVET veuve ESTIVAL (née à Lacapelle-Viescamp, domiciliée à Laroquebrou)

HOMMAGE À BERNARD TEULIERE

Bernard est né le 20 juillet 1950 et a grandi à Bétaille dans le Lot. Passionné de rugby, il intègre le stade Aurillacois en 1970. Le 16 mars 1974, il rejoint le village de Lacapelle-Viescamp au bras de Josette Martinho. De cette union naîtront David en 1976 et Vincent en 1981. Très investi et ayant le goût de l'engagement, il prendra des responsabilités dans diverses associations comme Président de l'ACCA de juin 1977 à 1984 et de l'USLV de 1979 à 1985. Enfin, au sein de la Mairie, il occupera le poste d'adjoint au Maire, en charge des travaux de 2001 à 2014.





Cartes de vœux réalisées par les enfants durant les TAP et distribuées aux seniors.